

Taux de fiscalité directe locale 2023

Taxe d'habitation Résidences secondaires et meublés (TH)	☛	11,16%
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB)	☛	2,68%
Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB)	☛	2,24%
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	☛	23,75%